



Strasbourg, le 18 novembre 2024

Conseil Citoyen  
Quartier du Port du Rhin

## Direction générale

*Affaire suivie par : Gaëlle Schauner  
Directrice générale adjointe  
Direction de la stratégie et des transitions  
Tél. → + 33 (0)3 88 21 74 35  
g.schauner@strasbourg.port.fr*

### **Objet : Concertation préalable à l'extension du terminal sud multimodal**

*Vos réf : votre courrier du 17 novembre 2024*

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier daté du 17 novembre 2024, dans lequel vous exprimez les préoccupations du Conseil Citoyen concernant l'extension du terminal sud multimodal.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre participation active à la réunion publique inaugurale et aux ateliers du 23 octobre.

Nous entendons vos inquiétudes quant à l'augmentation potentielle du trafic des poids-lourds et partageons votre souci de préserver la qualité de vie des riverains.

Dans le cadre du projet d'extension du terminal sud, objet de la présente concertation, le Port Autonome de Strasbourg (PAS) a effectivement prévu, d'engager la réalisation, dans le cadre de son étude d'impact, d'une étude trafic poids lourds.

Le sujet de la cohabitation ville-port est un sujet important, sur lequel le port travaille indépendamment de la présente concertation. En effet, le Port Autonome de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est ont signé en 2024 un contrat de développement dont l'objectif est de permettre un développement harmonieux des activités urbaines et portuaires, et notamment le report modal.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre volonté de participer aux réflexions sur ces questions.

Nous restons bien entendu disponibles pour une rencontre avec vous, et poursuivre nos échanges et l'avancée de ces réflexions, portées par la métropole, et auxquelles contribuent le port.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Claire MERLIN  
Directrice Générale